

Am. leide  
Bridone f. O  
2. Jan 62

Copie

N. 6.

Notre nouvel Evêque d'Orange fut si mal avisé,  
et me porta avec indignation de ce qu'il apprenoit qu'on  
permettoit de ~~recevoir~~ priver à S. A. Mon Maître, qui est  
de quelle Religion soit la personne qu'il viendroit à employer  
au Gouvernement, ou bien à la surintendance des <sup>aff.</sup> d'Orange,  
etow dans laquelle par un Edict. ne s'ajoutent du Roy  
ne se trouve contraindre de France; non qu'un Prince  
Etranger. Au reste que pour lui, il ne sauroit pas de  
venir sur. Et de sa très-bonne intelligence, avec lequel  
S. A. trouveroit bon d'y envoyer, de quelque Religion qu'il  
peut être. Il me semble, Messieurs, qu'il importe que  
le Roy sache le sentiment non séculier de tous les gens  
d'honneur de cette nation, mais même de chef des  
Catholiques dans la place.

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*